



PRESENTATION DE LA LOI ELAN

(Loi du 23 novembre 2018)

Le jeudi 31 janvier 2019

De 9h30 à 12h30

A la Maison Départementale de l'Habitat
1, boulevard de l'Ecoute S'Il pleut
91000 EVRY

Les apports de la Loi en matière de :

- Rapports locatifs : parc privé, parc social
- Prévention des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne
- Les contrats d'accession à la propriété
- La vente HLM
- La copropriété
- Temps d'échanges

Inscription auprès de l'ADIL 91 au 01 60 77 21 22 ou par courriel
adil.91@wanadoo.fr

L'ADIL, agréée par l'Etat, regroupe les principaux acteurs publics et privés du logement dont la diversité garantit l'indépendance et la neutralité : le Département, le Ministère en charge du Logement, Action Logement, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, des EPCI, des communes, des bailleurs sociaux, des représentants des professionnels du logement ou concourant au logement et les représentants des familles et des usagers.

